

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 8 avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	35

Objet de la délibération
FINANCES
Budget primitif 2024
Référence
5_20240408_7.1.2

Date de la convocation
02/04/2024

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
10/04/2024

L'année deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Assemblées de l'Hôtel de Ville d'Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

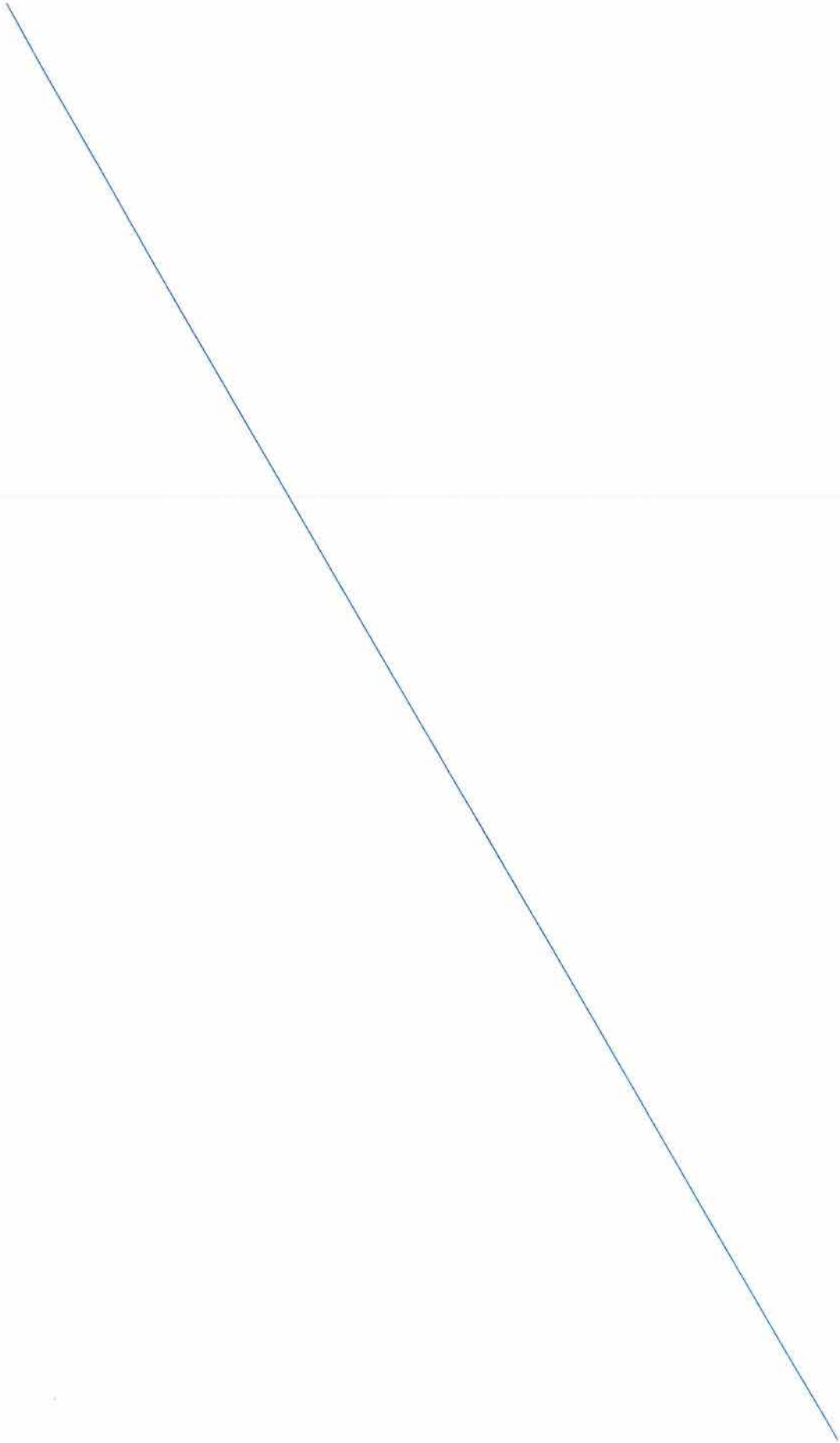
Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Annie VERRIER, Pascal RIFFLART, Franck DARRAGON, Alain GEST, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Bernard BOCQUILLON, Hubert CAPELLE, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Philippe FRANCOIS, Jean-Philippe DELFOSSE, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSES, Jean-Jacques STOTER, Isabelle DEWAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Francis PETIT, Didier DINOUARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Isabelle SAVARIEGO a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE
Margaux DELETRE a donné pouvoir à Alain GEST
Anne PINON a donné pouvoir à Franck DARRAGON
Patrick GAILLARD a donné pouvoir à Philippe FRANCOIS
Jean-Michel MAGNIER a donné pouvoir à Hubert CAPELLE
Bernard THUILLIER a donné pouvoir à Francis PETIT.

Excusés, absents : Marc FOUCAULT, Philippe THEVENIAUD, Florence RODINGER, Joseph DEBART, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLE, Maryse VANDEPITTE, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Albert NOBLESSE, François DURIEUX, Christelle HIVER.

A été nommé secrétaire de séance : Paul-Eric DECLE.



Dans le prolongement du débat d'orientations budgétaires du 15 février 2024, le budget primitif 2024 du Pôle métropolitain du Grand Amiénois s'établit selon les modalités présentées ci-après :

- Le budget primitif est construit à partir de la nomenclature comptable M57.
- Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, conformément aux données présentées dans la maquette budgétaire et au rapport détaillé, ci-annexé.

A titre d'information, le budget primitif 2024 s'établit comme suit :

Section	Dépenses BP 2024	Recettes BP 2024
Fonctionnement	3 291 800 €	3 291 800 €
Investissement	368 931 €	368 931 €
TOTAL	3 660 731 €	3 660 731 €

Le détail du budget primitif figure à la fois dans le rapport de présentation détaillé ci-annexé et dans la maquette budgétaire.

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au Comité syndical de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans la limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas de délégation (ce qui n'a pas été le cas en 2023), le Président informera l'assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4 ;

Vu le règlement budgétaire et financier du Pôle métropolitain du Grand Amiénois approuvé par délibération du Comité syndical du 5 décembre 2023 ;

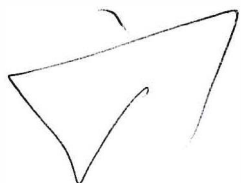
Vu le rapport détaillé de présentation du budget primitif 2024, joint au projet de délibération ;

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Vu l'avis favorable de la commission finances réuni le 18/03/24,
Vu l'avis favorable du bureau réuni le 21/03/24,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide d'adopter le budget primitif 2024 du Pôle métropolitain du Grand Amiénois, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement.
- Décide de donner au Président, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section d'investissement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.
- Autorise le Président, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre, qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.
- Autorise le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Fait et délibéré le **08 AVR. 2024**
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Le Président,
P. RIFFLART



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	5B20240408_712
Objet :	Finances : Budget Primitif 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	080-200082063-20240408-5B20240408_712-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.3 Ko
Nom métier :		
080-200082063-20240408-5B20240408_712-BF-1-1_0.xml		
Document principal (Document budgétaire)	text/xml	66.7 Ko
Nom original : BP_2024_PGA_FLUX_SCELLE_PESPJ.xml		
Nom métier :		
99_BU-080-200082063-20240408-5B20240408_712-BF-1-1_1.xml		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	192.2 Ko
Nom original : D__lib5_ Budget 2024.pdf		
Nom métier :		
99_BU-080-200082063-20240408-5B20240408_712-BF-1-1_2.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	968.9 Ko
Nom original : Page de signatures scann__e_BP2024.pdf		
Nom métier :		
99_BU-080-200082063-20240408-5B20240408_712-BF-1-1_3.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	614.9 Ko
Nom original : 6_Budget 2024_PMGA.pdf		

Nom métier :

99_BU-080-200082063-20240408-5B20240408_712-BF-1-1_4.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	11 avril 2024 à 16h54min22s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	11 avril 2024 à 16h54min46s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	11 avril 2024 à 17h13min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 avril 2024 à 17h13min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 avril 2024 à 17h14min41s	Reçu par le MI le 2024-04-11